
ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15–22 MARS
2026
Le cœur à Auch
• Le projet du Printemps auscitain
• Nos engagements pour Auch
• 135 propositions pour changer la vie
Michaël
AURORA
PRINTEMPS
AUSCITAIN



Madame, Monsieur,

Vous tenez entre vos mains le programme de la liste Printemps auscitain. **Les 135 propositions qu'il contient sont le fruit d'un travail collectif** qui nous a permis de prendre la juste mesure des attentes de chacun.

En tant qu'Auscitaines et Auscitains installés de longue date et vivant, comme vous, la ville au quotidien, **nous partageons les mêmes inquiétudes** concernant la désertification médicale, les difficultés grandissantes de circulation et de partage des espaces publics, la montée de l'insécurité, les conséquences du changement climatique, le déclin de la vie démocratique.

Depuis des semaines, les nombreux échanges que nous avons eus ont conforté notre **désir de changement**, notre volonté de fixer **un cap clair et sûr**, notre ambition de donner **un nouvel élan** à notre ville.

Le programme du Printemps auscitain est un programme de relance :

— **Relance de la vitalité démocratique** avec des propositions novatrices comme ce droit accordé aux citoyens de saisir le conseil municipal sur les sujets qu'ils souhaitent, la création d'un budget participatif, le renforcement de tous les outils de concertation et de consultation.

— **Relance économique** avec de nombreuses propositions pour relancer le commerce de proximité et encourager la création ou l'installation de petites et moyennes entreprises.

— **Relance de l'ambition environnementale** avec l'engagement de planter 3 000 arbres, des actions concrètes pour préserver la ressource en eau, limiter la pollution, dynamiser la biodiversité.

— **Relance d'une politique du quotidien** avec des actions pour améliorer la vie de tous les jours que ce soit pour circuler, pour se loger, se nourrir, se rencontrer, faire du sport ou se cultiver.

> **« Ce n'est pas qu'une promesse, c'est aussi un engagement : ne pas augmenter la pression fiscale est un impératif si l'on veut que notre ville développe son attractivité. »**

Autour de moi, j'ai réuni une équipe à la fois ouverte et expérimentée, des femmes et des hommes de conviction qui ont compris et savent qu'ils ne feront rien sans vous.
Notre détermination est sans faille.

L'avenir de notre ville est entre vos mains.
Le 15 mars prochain, votez !

Michaël AURORA

POUR UNE VILLE ...

4

QUI PREND SOIN

L'accès à la santé, aux soins pour tous,
et à une alimentation de qualité

6

QUI PROTÈGE

Assurer la sécurité et la tranquillité publique

7

PLUS CITOYENNE

Reconstruire la confiance,
donner un pouvoir aux habitants

À VIVRE

Habitat, mobilité et espace public

8

10

QUI RESPIRE

Environnement, nature en ville et propreté

DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE

Anticiper l'économie de demain

12

14

QUI PRÉPARE L'AVENIR

Education, petite enfance, jeunesse, ville étudiante

QUI CRÉE DU LIEN

S'épanouir par la diversité associative auscitaine

16

Vu, le candidat. Crédits photos : Isabelle Souriment (couv., p.2), Pierre Honoré (p.18-19), Freepik, DR. Impression : BCR, Gimont.



POUR UNE VILLE **QUI PREND SOIN**

L'accès à la santé, aux soins pour tous, et à une alimentation de qualité

De nouveaux moyens financiers et humains sont nécessaires pour rétablir une offre de soin accessible. La mise en place d'une mutuelle de santé municipale palliera la diminution des remboursements.

1 **Créer un centre municipal de santé.** Pour lutter contre la désertification médicale, nous créerons un centre de santé pluridisciplinaire regroupant des professionnels de santé salariés pratiquant le tiers-payant et sans dépassements d'honoraires.

2 **Mettre en place un service d'accueil des nouveaux médecins et professionnels de santé et désigner un.e adjoint.e au maire chargé de l'attractivité médicale.** Développer une politique de prospection et de recrutement auprès des centres universitaires, mettre en place des dispositifs fiscaux attractifs, créer une offre de foncier et de locaux abordables pour l'ouverture de cabinets pluridisciplinaires.

3 **Créer une mutuelle de santé municipale.** Face à la baisse des niveaux de remboursement de la Sécurité sociale, de plus en plus de personnes sont susceptibles d'avoir besoin d'une mutuelle groupée négociée par leur municipalité. Ce dispositif consiste à regrouper des habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs.

4 **Défendre le service public de santé (centre hospitalier et hôpital spécialisé).** Dans les instances de ces deux établissements publics de santé, nous poursuivrons la mobilisation pour obtenir auprès de l'Agence régionale de santé, des moyens financiers et humains supplémentaires afin de préserver une offre de soins de qualité, des équipements techniques performants et des conditions de travail améliorées pour les personnels hospitaliers.



En contribuant au développement d'une agriculture bio locale dans le cadre de circuits courts, en faisant la promotion d'une alimentation de qualité, en luttant contre la pollution, nous protégerons également notre santé.

Qualité de l'alimentation

5 **Mettre en place une régie agricole locale** pour la production de fruits et légumes bio en conventionnant avec des producteurs locaux ou des associations. L'objectif est de produire l'essentiel des besoins en légumes bio de la restauration collective publique locale.

6 **Développer l'agriculture urbaine** en facilitant la création de potagers, de jardins partagés et de fermes maraîchères urbaines sur des friches répertoriées par la ville et en accompagnant les initiatives qui contribuent à l'autosuffisance alimentaire.

7 **Contribuer à la structuration de la filière locale de producteurs bio et développer les circuits courts** : nous renforcerons la démarche PAT (projet alimentaire territorial) visant l'atteinte de la souveraineté alimentaire, nous encouragerons la relocalisation de l'agriculture dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, en favorisant le lien entre producteurs et consommateurs par les circuits courts dans les cantines.

8 **Soutenir des événements** comme le festival Auch, le Goût ! qui font la promotion d'une alimentation locale de qualité.

Bien vieillir

9 **Encourager et faciliter la participation des seniors à la vie locale** en soutenant les associations de retraités de la ville, en proposant une offre culturelle, sportive et de loisirs adaptée à leurs attentes et en favorisant les initiatives intergénérationnelles.

10 **Créer un espace convivial ouvert à l'ensemble de la population** avec une attention portée aux aînés afin de les (ré)inscrire dans la vie sociale. Au-delà d'une large palette d'activités proposées, ce lieu qui pourrait être un café serait un lieu de rencontre, de partage entre les générations et les cultures.

11 **Adapter les espaces publics à la mobilité des plus âgés** en augmentant le nombre d'équipements et de bancs en ville, en améliorant la qualité des trottoirs, en rendant progressivement accessibles tous les espaces publics.







POUR UNE VILLE **QUI PROTÈGE**

Assurer la sécurité et la tranquillité publiques

Renforcer la présence de la police municipale dans tous les quartiers, prévenir la délinquance, demander à l'État de garantir la sécurité et de rétablir la police de proximité. Nous prendrons également des mesures pour mettre en œuvre l'intégralité des pouvoirs de police du maire.

12 **Renforcer les moyens de la police municipale sur le terrain :** en matière de tranquillité publique et de prévention, la présence humaine et visible des policiers municipaux sur le terrain et dans tous les quartiers est primordiale.

13 **Créer une structure de prévention de la délinquance** en partenariat avec le Conseil départemental.

14 **Activer et utiliser vraiment la procédure de rappel à l'ordre pour les mineurs commettant des incivilités.** La loi autorise en effet le maire à le convoquer avec ses parents pour un rappel à l'ordre.

15 **Renforcer et participer activement à la coordination des politiques de réussite éducative**, de lutte contre le décrochage scolaire et de prévention de la délinquance.

16 **Travailler étroitement avec la Police nationale, la Gendarmerie, la Justice et les associations de prévention pour lutter contre les trafics de stupéfiants.** Mettre en place une politique active de reconquête des lieux publics devenus des points de deal.

17 **Exiger de l'État qu'il garantisse la sécurité des habitants** : nous nous mobiliserons pour le maintien du commissariat de police à Auch. Nous plaiderons pour le retour d'antennes locales de police de proximité en mettant à disposition des locaux communaux.

18 **Lutter par les moyens de police du maire contre les nuisances sonores** pour garantir la qualité de vie et la tranquillité dans la ville.



Mais aussi lutter contre les inégalités, l'exclusion et les discriminations, conforter les actions de soutien envers les publics les plus fragiles, rendre la ville plus accessible aux personnes en situation de handicap.

19 **Accompagner les personnes en difficulté dans le cadre des dispositifs d'aide** du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), conforter les missions du CIAS, en veillant aux conditions de travail des agents. L'accroissement des inégalités rend encore plus nécessaire l'exercice de la solidarité publique. Nous amplifierons les actions de soutien envers les plus fragiles en mobilisant les aides ponctuelles, alimentaires ou contractualisées. Nous nous assurerons que tous les droits des personnes sont mobilisés pour chacun.

20 **Soutenir les associations locales œuvrant pour répondre à l'urgence sociale des plus démunis**, en fonction des services rendus à la population. Accompagner les bénévoles et les bénéficiaires dans leur connaissance de l'environnement administratif et du territoire.

21 **Continuer à accompagner les personnes à revenus modestes** pour prévenir les impayés d'eau ou d'énergie.

22 **Soutenir les associations et actions de défense des droits des femmes et des enfants.**

23 **Rendre la ville encore plus accessible et favoriser la mobilité des personnes en situation de handicap :** nous lancerons en concertation avec les personnes concernées un programme pluriannuel de mise en accessibilité des espaces publics et des transports en commun. Nous créerons des places supplémentaires de stationnement pour les personnes handicapées et des équipements pour prendre en compte toute nature de handicap.

24 **Ouvrir un droit d'interpellation du conseil municipal** : les habitants auront la possibilité d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal un sujet non pris en compte par la municipalité ou sur un projet contesté afin qu'il soit débattu. 1500 signataires de plus de 16 ans habitant la commune pourront ainsi demander au conseil municipal de débattre et délibérer sur le sujet de la pétition.

25 **Mettre en place un budget participatif construit et décidé par les habitants** : une fois par an, les habitants seront invités à délibérer sur le budget participatif, destiné à l'amélioration de leur cadre de vie. Les propositions devront porter sur des investissements, relever de l'intérêt général, être accessibles à tous et gratuitement, et s'inscrire dans les compétences de la ville.

26 **Co-construire les projets dès leur élaboration avec les habitants et systématiser la consultation des citoyens** (riverains, professionnels, usagers...) : en les associant à la chaîne de décision. L'élaboration avec les habitants des grands projets sera basée sur un diagnostic partagé et de véritables scénarios alternatifs. Les habitants seront associés au suivi des projets : ils siégeront dans les comités de pilotage et disposeront de toutes les explications nécessaires.

27 **Réaffirmer le rôle central du Conseil de développement local** en l'étendant sur l'ensemble des secteurs de la ville, le consulter sur les grands projets d'intérêt général de la ville, prendre en compte ses préconisations et organiser son interaction avec le conseil municipal. Cet outil de démocratie participative locale permet de relayer les besoins des Auscitain.e.s et encourage la participation des jeunes, des aînés, des usagers des services...

POUR UNE VILLE **PLUS CITOYENNE**

Reconstruire la confiance, donner un pouvoir d'agir aux habitants

La démocratie ne peut se résumer à un vote tous les six ans pour l'élection municipale ! De nombreux outils vous permettront de participer réellement à la vie de la cité, aux choix des grands projets comme des petits aménagements. Le conseil municipal fonctionnera en toute transparence.

28 **Développer la plate-forme Agir pour ma ville**, portail de la participation citoyenne qui a été sous-utilisé depuis sa création (agirpourmaville.auch.fr). Une application sur smartphone sera mise en place.

29 **Faire adhérer la ville au réseau des communes et collectifs participatifs Actions Communes** : ce réseau œuvre à la reconstruction et au renouvellement de la démocratie par nos communes, en redonnant du pouvoir aux habitantes et habitants et en recréant les conditions de la discussion collective.

30 **Présenter le budget municipal aux habitants.** Chaque année, la municipalité présentera publiquement et clairement les orientations budgétaires de la ville [en facilitant l'accès au débat d'orientations budgétaires annuel et en diffusant largement le détail des décisions prises].

31 **Retransmettre le conseil municipal sur Internet**. Les débats du conseil municipal seront retransmis en direct sur le site internet de la ville.

32 **Publier les indemnités des élu.es** (en montant net imposable) pour les différents mandats et fonctions liées aux mandats (au sein d'organismes satellites de collectivités). Établir une charte déontologique des élu.e.s.



POUR UNE VILLE **À VIVRE**

Habitat, mobilité, espace public

Partager et apaiser l'espace public de circulation entre les différents modes de déplacements, faciliter et sécuriser les déplacements à pied et à vélo, améliorer l'offre de transports en commun, réduire les embouteillages aux heures de pointe.

Mobilités, plan de circulation et stationnement

33 **Établir un plan global de circulation en concertation avec les habitants** : le Plan Guide mobilités élaboré par les citoyens membres du Conseil de développement local a montré que de nouveaux usages et de nouvelles attentes apparaissent en matière de mobilités et de modes de déplacements.

34 **Sécuriser les piétons** en améliorant l'accessibilité des trottoirs et des passages piétons, développer des parcours piétonniers dans la ville.

35 **Développer un réseau de pistes et bandes piétonnes et cyclables sans discontinuités** de tous les établissements scolaires, des principaux établissements publics et des commerces. Prolonger les voies sur les berges du Gers vers Pavie et Preignan. Rendre lisibles les itinéraires piétons et cyclables par une meilleure signalisation.

36 **Augmenter le nombre de points de stationnement pour vélos** sur la ville, étendre le réseau de vélos à assistance électrique en libre-service et appuyer le développement de la Maison des services à la mobilité de la Gare d'Auch, pôle d'information et d'accompagnement des usagers.

37 **Adapter les horaires et augmenter le cadencement des bus** afin de favoriser le déplacement multimodal, notamment par rapport aux horaires de trains et aux horaires scolaires.

38 **Créer une deuxième navette intra-urbaine régulière gratuite** (type Auscitaine) sur l'axe Nord-Sud, le long du Gers, entre le Garros et Endoumingue.

39 **Consulter les habitants sur une offre de stationnement résidentiel de proximité**, notamment dans le centre historique.

40 **Développer les aires de covoiturage** et d'autopartage aux entrées de ville et en centre-ville.

41 **Généraliser la limitation de la vitesse de circulation à 30 km/h en ville**, pour permettre à chacun de se déplacer en toute sécurité. Installation de radars pédagogiques et de feux tricolores intelligents.

42 Militer activement et sans relâche auprès des instances en charge du transport ferroviaire pour **moderniser la ligne ferroviaire Auch-Toulouse et rouvrir la ligne Auch-Agen**.

43 **Soutenir activement le projet de contournement d'Auch et de Pavie** : la déviation Est de l'agglomération permettra de supprimer le trafic de transit en cœur de ville et facilitera le développement des mobilités douces, l'amélioration de la sécurité, la réduction des nuisances.



Logement et habitat



Assurer l'accès à un logement digne, privilégier des constructions de qualité, rénover les immeubles dégradés, lutter contre la précarité énergétique.

44 **Instituer un « permis de louer »**. Cette disposition permet de lutter contre les marchands de sommeil et l'habitat indigne et permet de garantir un accès à des logements abordables pour toutes et tous. Nous accompagnerons les projets de construction de nouveaux logements portés par les bailleurs sociaux publics et privés. Nous favoriserons la rénovation et la remise sur le marché locatif de logements et d'immeubles anciens et dégradés.

45 **Poursuivre l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat à volet Renouvellement urbain** (OPAH-RU) : Intervenir plus fortement pour répondre aux diverses problématiques de l'habitat en centre ancien : état du bâti, configuration des logements, petites superficies, performance énergétique, insalubrité, accessibilité…

46 **Encourager et développer de nouvelles formes d'habitats collectifs** (habitat participatif, habitat partagé, habitat intergénérationnel…).

47 **Lutter contre la précarité énergétique des logements**. Nous poursuivrons notre action en matière de rénovation énergétique de l'habitat en accompagnant les particuliers avec des conseils techniques lors du montage des dossiers et des aides spécifiques.

48 **Poursuivre et amplifier les opérations de rénovation des façades.** Particulièrement attentifs à la préservation et à la valorisation du patrimoine, nous continuerons à encourager la rénovation de façades par les propriétaires occupants ou bailleurs.

Projet urbain, valorisation du patrimoine, stratégie de développement sur le long terme



Améliorer la qualité des espaces et des bâtiments publics tout en limitant l'artificialisation des sols et en développant et gérant les espaces naturels afin qu'ils soient répartis dans la ville et accessibles à tous.

49 **Relancer le projet de transformation de la caserne Espagne en Écoquartier.** En 2020, ce site était annoncé comme un futur « Écoquartier ». Cette reconversion, envisagée dans le projet initial puis mise de côté, offre une opportunité de développer le cœur de la ville basse.

50 **Poursuivre le grand projet de rénovation urbaine du Grand Garros** avec la reconnexion aux autres quartiers de la ville et le renforcement du lien social et de la mixité.

51 **Lancer un plan pluriannuel de rénovation de la voirie** communale et des quartiers.

52 **Définir des grands principes d'aménagement** pour limiter la consommation des ressources, garantir une mixité des fonctions et des usages, encourager la réhabilitation, respecter l'intégration paysagère.

53 **Valoriser les espaces publics du cœur historique** tels que la place Betclar, à vocation commerciale et patrimoniale, la place des Carmélites, la place Salinis, la rue du Pouy et d'autres.

54 **Améliorer l'équipement des espaces publics** : augmenter le nombre de toilettes publiques et de toilettes sèches, de fontaines à eau, de bancs, d'aires de jeux pour enfants, d'abris pour les vélos.





POUR UNE VILLE **QUI RESPIRE**

Environnement, nature en ville et propreté

Préparer la ville à la résilience climatique, réduire les pollutions, protéger le vivant, économiser l'eau, améliorer sa qualité et rendre sa tarification plus juste, améliorer la propreté, réduire les déchets.

55 **Créer des espaces naturels de fraîcheur dans toute la ville** : nous multiplierons les espaces végétalisés dans les rues, les écoles, les lieux accueillant les enfants et les personnes âgées. Nous l'encouragerons également dans les espaces privés (façades, toits, cours) afin d'offrir des lieux ombragés, moins minéralisés, qui régulent les températures et favorisent la fraîcheur, tout en contribuant à la qualité de vie et la résilience climatique.

Protéger le vivant
Bien être animal

60 **Poursuivre et développer les actions de protection des réservoirs de biodiversité :** les boisements, zones humides, prairies et habitats naturels feront l'objet d'un soin particulier pour maintenir la diversité des espèces locales. Initier une réelle politique de corridors de biodiversité au moyen d'un projet co-construit avec les Auscitain.e.s.

61 **Élaborer une charte de l'animal dans la ville** : il s'agira de mieux prendre en compte nos compagnons domestiques ainsi que la faune sauvage dans toute leur diversité, de sensibiliser les publics à la condition animale, favoriser une cohabitation pacifique, viser un équilibre entre le développement de la ville, le bien-être des humains et la vie animale.



56 **Planter 3 000 arbres d'ici 2032.** Un arbre mature en ville capte quatre fois plus de carbone qu'un arbre en forêt. Les arbres urbains jouent également un rôle important dans le confort thermique de la ville et dans la captation de certains polluants. Nous ferons de la place aux arbres dans les lieux particulièrement exposés au soleil et à la chaleur, comme le parvis de la cathédrale Sainte-Marie. Nous planterons 3 000 arbres supplémentaires sur la durée du mandat.

57 **Se doter d'un plan Lumière ambitieux :** il s'agira de réduire encore la pollution lumineuse et d'améliorer l'éclairage là où il est défaillant, avec un objectif de diviser par deux la consommation énergétique et de protéger la faune nocturne.

58 **Diminuer la quantité des déchets, développer et améliorer l'efficacité des filières de valorisation :** nous renforcerons les actions de sensibilisation et de prévention dans les écoles, les administrations et les entreprises afin de réduire à la source la quantité de déchets générés et nous accompagnerons le développement de la valorisation des déchets grâce à la réparation ou la réutilisation dans le cadre de l'économie circulaire et solidaire.

59 **Aller vers le zéro produit phytosanitaire généralisé sur la ville :** mettre gratuitement à disposition des particuliers les savoirs acquis par le service espaces verts dans le domaine du zéro phyto pour aider les Auscitain.e.s à ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans leurs jardins ni sur leurs balcons. Projet « biodiversité citoyenne » : encourager les pratiques vertueuses pour la diversité de la faune et de la flore.



Eau et assainissement

62 **Mettre en place une tarification progressive de l'eau** dont les premiers mètres cubes seront gratuits afin de garantir un accès universel à l'eau, dans une logique de justice sociale et de préservation de la ressource.

63 **Étudier la possibilité de la création d'une régie intercommunale directe de distribution et de production d'eau potable** dans le cadre de la mise en service de la nouvelle usine de production d'eau potable.

64 **Élaborer un plan de protection de la ressource en eau** afin de concilier les usages (domestiques, agricoles…) et favoriser les « bonnes pratiques » préservant sa qualité. Réduire la consommation en eau en évaluant la qualité des réseaux et en optimisant la gestion de cette ressource par la collectivité (arrosage, paillage, récupération de l'eau de pluie).

65 **Récupérer et réutiliser l'eau de pluie** sur les bâtiments municipaux et dans les zones d'activités et aider les particuliers à s'équiper de récupérateurs d'eau pluviale après une campagne d'information sur les économies réalisables.

66 **Accélérer le programme de modernisation du réseau d'assainissement** pour préserver les milieux naturels et la salubrité publique.



Propreté urbaine et déchets

67 **Poursuivre le programme d'installation de conteneurs enterrés** afin d'optimiser la collecte des déchets ménagers, d'en diminuer le coût et le bilan carbone. Améliorer la maintenance des conteneurs et consulter les riverains pour les nouvelles installations. Adapter la périodicité du ramassage.

68 **Continuer d'encourager la pratique du compostage individuel et collectif** : il s'agit de continuer à faire baisser le volume des ordures ménagères et de valoriser les déchets organiques.

69 **Mettre en place un plan « anti-incivilités sur l'espace public »** (mégots, déjections canines, dépôts sauvages de déchets…) comprenant un volet communication et la création d'une équipe d'agents assermentés chargée de sensibiliser et de faire appliquer les règles.

70 **Proposer une application sur téléphone portable de signalement d'anomalies ou de problèmes sur l'espace public** (éclairage, dépôt sauvage, mobilier urbain endommagé, etc.), afin d'améliorer la rapidité d'intervention des services municipaux.

Transition écologique et énergétique

71 **Renforcer le déploiement et l'utilisation des énergies renouvelables** sur les toitures des bâtiments municipaux (en veillant à leur intégration paysagère et architecturale) et les surfaces artificialisées existantes (parkings, friches, zones techniques). Objectif : devenir à terme un territoire à énergie positive.

72 **Étudier la création de réseaux de chaleur et de fraîcheur alimentés par la géothermie** : source d'énergie renouvelable disponible localement, la géothermie est adaptée aux besoins de chauffage et de rafraîchissement des bâtiments. Elle peut être mobilisée dans les projets urbains neufs, d'équipements publics (écoles, salles de sport) ou d'habitat collectif et peut être mutualisée avec d'autres acteurs publics ou privés.

73 **Lancer un programme pluriannuel de rénovation thermique et énergétique des bâtiments municipaux** (isolation, utilisation d'énergies renouvelables, etc.), en commençant par les écoles.

74 **Reconvertir progressivement le parc municipal en véhicules propres** et encourager l'utilisation de vélos électriques pour les personnels des collectivités.

POUR UNE VILLE **DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE**



Anticiper l'économie de demain

Dans le cadre d'une stratégie et d'un plan d'action adapté, se donner les moyens d'un développement économique durable créateur d'emplois non-délocalisables, attirer des porteurs de projets, favoriser l'éclosion d'initiatives locales, développer l'économie sociale et solidaire.

Commerce de proximité et artisanat local

75 **Organiser tous les deux ans des « Assises du commerce, de l'artisanat et de l'économie »** pour dynamiser et mettre en valeur notre tissu économique local, encourager nos chefs d'entreprises et nos commerçants.

76 **Faciliter l'accès au foncier et à des locaux commerciaux** en utilisant des leviers tels que : le droit de préemption sur les baux commerciaux, les fonds de commerce ou les murs eux-mêmes ; les aides à la rénovation et à l'embellissement des façades ; agir auprès des propriétaires de locaux commerciaux vacants pour les rendre financièrement et matériellement accessibles à l'installation de nouvelles activités commerciales ; mettre en place une politique fiscale incitative visant à faciliter les installations de commerce et d'artisanat de proximité.

77 **Créer une pépinière dédiée aux métiers de l'artisanat et du commerce** permettant de proposer des locaux à loyers modérés, incluant un accompagnement entrepreneurial des porteurs de projet.

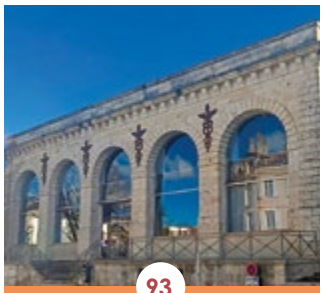
78 **Mettre en place un observatoire local du commerce** permettant notamment d'anticiper les cessions et transmissions de fonds de commerce.

79 **Stopper l'extension ou la création de nouvelles zones commerciales en périphérie.**

80 **Animer les rues commerçantes** en aidant les associations de commerçants à organiser des événements festifs plus réguliers.

81 **Accompagner le développement de commerces coopératifs** et des épiceries solidaires dans les quartiers.

82 **Accélérer le transfert du marché de plein vent du jeudi à l'ancienne caserne Espagne** et étudier la faisabilité d'une halle couverte pour les producteurs locaux.



93

Mettre en valeur la Maison de Gascogne, halle emblématique de la ville. Avec les professionnels potentiellement concernés nous lancerons une étude sur la création sur ce site d'une vitrine permanente de promotion des produits du terroir et de l'artisanat d'art.



94

Repenser la destination de la Maison Fedel : l'ancien site de l'office de tourisme (la maison Fedel) restera propriété de la ville et devra par son usage public servir l'attractivité de la ville et du Gers.

Renforcer l'attractivité

Entrepreneurs et création d'emplois

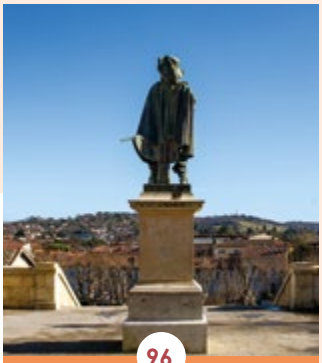
83 **Accompagner la création et le développement des TPE, PME et d'ETI** dans les filières d'avenir et innovantes, créatrices d'emplois non-délocalisables. Nous faciliterons l'accueil des porteurs de projets dans ces secteurs en leur proposant notamment des solutions immobilières abordables et des espaces adaptés au coworking, à l'installation de tiers-lieux, de fab-labs...

84 **Consolider la filière agroalimentaire et les productions bio et locales**. Nous souhaitons l'installation, la modernisation et la transmission des exploitations ; nous favoriserons les projets d'agrotourisme et de production d'énergie à la ferme dans le respect des sols agricoles et des paysages. Nous encouragerons la transformation locale, le développement des circuits courts et la vente directe aux consommateurs.

85 **Embellir, moderniser et densifier les zones d'activités économiques existantes**. Nous proposerons, en lien avec leurs occupants, un verdissement des zones qui sont toutes des îlots de chaleur importants, nous renforcerons la mixité d'usage, la rénovation et la densification.



95 **Renforcer l'offre d'hébergement :** nous accompagnerons les porteurs de projets qui souhaitent créer ou développer l'offre d'hébergement et améliorer les conditions d'accueil et de séjour des touristes et des visiteurs.



96 **Mettre en place des synergies avec les territoires voisins en créant des parcours touristiques combinés** (patrimoine, musée, dégustation de produits locaux, commerce). Asseoir la position d'Auch comme ville-porte dans le projet en cours de Parc naturel régional de l'Astarac.

touristique de la ville



86 **Conforter le pôle aéronautique d'Auch.** Le secteur du transport aérien est aujourd'hui en pleine mutation notamment en matière de transition écologique et énergétique. Nous encouragerons l'installation d'entreprises innovantes de ce secteur.

87 **Soutenir l'activité économique autour du service à la personne** (aide à domicile, santé et action sociale, éducation, administration...) : nous favoriserons l'installation et la pérennisation d'activités et d'emplois qui ont l'avantage d'être non-délocalisables et qui sont amenés à se développer.

88 **Soutenir les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation sociale** en facilitant l'accès au foncier et à des locaux commerciaux et en utilisant le levier de la commande publique pour permettre aux acteurs et actrices de l'ESS d'accéder aux marchés publics en y intégrant des clauses sociales, environnementales et d'insertion.

89 **Expérimenter le dispositif « Territoires zéro chômeur de longue durée ».** Cet outil, à la main des territoires, permet d'apporter une réponse concrète aux personnes éloignées de l'emploi par exemple en les embauchant en contrat à durée indéterminée dans des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

90 **Conforter les filières de formations en lien avec les besoins locaux et attirer de nouveaux étudiants.** Pour éviter la fuite des jeunes vers la métropole toulousaine et mieux répondre aux besoins des entreprises locales, nous soutiendrons les établissements qui proposent une offre de formation locale de qualité.

91 **Créer une cellule de développement local et de prospection auprès de jeunes diplômés ou jeunes entrepreneurs** susceptibles de venir ou de revenir sur Auch pour s'installer (étudiants diplômés de Toulouse et des facultés du sud-ouest).

92 **Se porter candidat à l'accueil d'un contingent du futur service militaire volontaire** annoncé par le chef de l'État.



POUR UNE VILLE **QUI PRÉPARE L'AVENIR**

Éducation, petite enfance, jeunesse, ville étudiante

Sécuriser l'accès des écoles, les rendre accessibles aux enfants porteurs d'un handicap, les adapter au changement climatique, développer des partenariats éducatifs, accompagner les jeunes en difficulté, conforter le pôle universitaire.

97 **Généraliser le principe de « rues aux enfants » devant les écoles** : afin d'assurer la sécurité des enfants et la tranquillité des accompagnants, les rues desservant des écoles maternelles et élémentaires de la ville seront sécurisées et pacifiées à l'heure de l'entrée en classe.

98 **Lancer un plan d'investissement et d'embellissement des écoles avec pour objectif** : l'accueil des enfants porteurs d'un handicap, l'adaptation au changement climatique (rénovation énergétique, pose de brise soleil, de stores, de récupérateurs d'eau, mise en place de murs végétaux, etc.), l'amélioration des conditions d'accueil de tous les enfants pour garantir leur dignité et leur sécurité, la création d'oasis (îlots) de fraîcheur avec moins d'asphalte, plus d'espaces végétalisés (désimperméabilisation des cours d'école, lieux ombragés…)

99 **Viser 100 % de bio et local dans les cantines et la restauration collective municipale.** Nous veillerons à la qualité des repas servis, notamment en accroissant progressivement le recours aux produits bios et locaux. Notre objectif est d'atteindre le 100 % bio et local à la fin du mandat.

100 **Bannir les perturbateurs endocriniens et améliorer la qualité de l'air de nos écoles** : nous mettrons en œuvre une réelle politique « zéro perturbateur endocrinien » dans les établissements scolaires (utilisation de certains produits d'entretien, barquettes plastiques…) et y réaliserons des mesures de qualité de l'air.

101 **Lutter contre le harcèlement scolaire** : nous porterons une attention particulière au harcèlement scolaire, notamment par l'organisation de campagnes de sensibilisation en partenariat avec l'Éducation nationale.

102 **Développer les partenariats éducatifs, culturels et sportifs** avec les services municipaux et intercommunaux (musée, bibliothèque, école de musique, sport et santé, Pays d'art et d'histoire) et les associations sportives, culturelles et d'activités de plein air.

103 **Développer l'accueil des jeunes enfants par la diversification des modes et des horaires de garde** et la création de nouvelles places de crèche.

Jeunesse et vie étudiante

107 **Renforcer l'accompagnement spécifique des jeunes les plus en difficultés** en lien avec le CIAS, la Mission locale, les associations et partenaires institutionnels dont le conseil départemental.

108 **Encourager l'émergence de nouvelles pratiques sportives et culturelles** et de plein air de la jeunesse (ateliers créatifs, numérique responsable, culture urbaine, skate board, pumptrack…).

109 **Développer l'offre de logements étudiants et des jeunes travailleurs** en partenariat avec les bailleurs sociaux, le Noctile, le CROUS, et les acteurs de ce secteur.





110 **Conforter le pôle universitaire d'Auch** (qui comprend l'antenne locale de l'IUT « A » Paul-Sabatier, l'École supérieure du professorat et de l'éducation et le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques Canopé Gers). Nous soutiendrons tous les projets de nature à conforter ce pôle universitaire dans les domaines de l'innovation, des échanges entre entreprises et étudiants et de la recherche.

104 **Conforter le dispositif de classe-passerelle** (petite enfance/maternelle dès 2 ans) et le **programme de réussite éducative** (PRE) (accompagnement des enfants en situation de fragilité) sera renforcé.

105 **Renforcer les actions d'éducation à la santé à l'école** dans le cadre du programme national Nutrition Santé.

106 **Sensibiliser les enfants aux pratiques du développement durable** (apprentissage des bons gestes et du tri, animations, expérimentations…) et à la lutte contre le gaspillage.

POUR UNE VILLE **QUI CRÉE DU LIEN**

S'épanouir par la diversité associative auscitaine



Soutenir les associations, vecteurs essentiels de cohésion et de lien social entre les habitants. Promouvoir leurs événements et leur faciliter l'accès à des locaux et à des infrastructures. Mettre en valeur la culture occitane. Faire que tous les Auscitains puissent accéder avec plaisir et intérêt à l'offre culturelle qu'ils souhaitent.

111 **Soutenir toutes les associations œuvrant dans le domaine culturel** et favoriser les projets culturels émergents.

112 **Étudier la faisabilité de la création d'une maison des associations** avec services et salles mutualisées.

113 **Encourager les animations artistiques dans l'espace public** : l'art doit investir la rue, les actions « hors les murs » des acteurs culturels être multipliées. Il s'agira également d'accueillir des propositions artistiques (sculpture, arts de la rue, expo, danses, parades, spectacles vivants…) dans l'espace public à la faveur d'événements ou sur des périodes plus longues.

Culture occitane

120 **Encourager le développement d'événements culturels en lien avec la culture occitane et gasconne.** Promouvoir en relation avec le volontariat des parents une école d'enseignement de l'occitan (bilingue ou immersive) ainsi qu'une initiation à la culture locale dans le périscolaire.

121 **Étendre le travail de signalétique en occitan** des rues et des places déjà initié en cœur de ville.

114 **Développer notre offre événementielle populaire et culturelle tout au long de l'année** : Nous poursuivrons notre soutien aux porteurs de projets et encouragerons le développement de toutes les initiatives qui permettent de multiplier ces rendez-vous culturels et festifs tout au long de l'année.

115 **Optimiser l'usage de certains locaux municipaux en les ouvrant aux associations** : en soirée, le samedi ou pendant les périodes de vacances, des espaces des équipements scolaires et municipaux seront mis à disposition des associations et des pratiques amateurs.

116 **Soutenir les associations de préservation du patrimoine historique.**

117 **Étudier la faisabilité de la rénovation de la chapelle des Jacobins**, édifice attenant au musée des Amériques – Auch, ainsi que de la chapelle du collège Salinis.

118 **Créer une salle de concert dédiée aux musiques amplifiées** et adaptée aux besoins des artistes et du public. Soutenir le développement des musiques actuelles porté par des structures telles que IMAJ et le Cri'Art.

119 **Valoriser la lecture en encourageant les parcours culturels** interscolaires et extrascolaires sur la lecture et le langage et en soutenant les initiatives d'accessibilité à la lecture (audio, facile à lire…).







Sport et loisirs

122 **Poursuivre le soutien financier de la ville aux associations sportives.**

123 **Associer les clubs et les usagers aux projets** de rénovation, de construction d'équipements sportifs.

124 **Élaborer un schéma directeur des équipements sportifs** favorisant des équipements plus écoresponsables, moins énergivores, voire à énergie positive, permettant de concevoir des équipements accessibles à tous les publics et envisager des concepts d'équipements moins coûteux, à l'achat ainsi qu'à l'entretien, et plus rapides à mettre en œuvre.

125 **Rénover et moderniser la piscine intercommunale** avec le soutien des partenaires financiers (État, Région, Département).

126 **Éduquer les enfants de 2 à 11 ans à être actifs tout au long de la vie** avec une offre d'activités physiques et sportives (APS) la plus large possible. Réfléchir à l'aménagement de cours d'école « actives » favorisant la pratique d'activité sportive et de nature, mise en place du dispositif « une école-un club », aménager des voies douces sur le trajet domicile-école, pédibus, développer des pratiques innovantes.

127 **Impliquer davantage les jeunes dans les prises de décision** (créer des commissions jeunes au sein de l'OMS).

128 **Proposer des parcours sport santé aux différents moments de la vie** (consulter les étudiants pour analyser leurs envies, leurs besoins, développer des créneaux spécifiques « seniors » dans les associations sportives, développer le sport en famille avec des équipements aménagés, Plan anti-chute du ministère de la Santé).

129 **Aider les bénévoles à s'adapter aux évolutions** de la société, des réglementations et des pratiques en leur facilitant l'accès à l'information.

130 **Valoriser l'engagement bénévole** par des mises à l'honneur plus régulières en s'appuyant notamment sur la journée mondiale du bénévolat le 5 décembre en partenariat avec les médias locaux.

131 **Inciter la population à « bouger davantage »** par des méthodes innovantes (développer la « ludification » de l'espace public via une signalétique incitative).

132 **Accompagner les clubs pour leur permettre d'accéder à la performance** (soutenir les dispositifs d'horaires aménagés et les sections sportives dans les collèges et lycées, intégrer les exigences du sport de haut niveau dans les équipements sportifs).

Europe et solidarité internationale

Auch a une longue tradition d'échanges, d'actions de coopération internationale et d'appel au rapprochement des peuples et à la paix.

133 **Faire vivre et conforter les jumelages** d'Auch avec Memmingen (Allemagne) et Calatayud (Espagne) et développer les échanges avec ces villes jumelles.

134 **Renforcer nos actions de coopération internationale décentralisée avec Mantasoa** (Madagascar) en lien avec l'association des Amis de Jean Laborde autour notamment des thématiques de l'éducation et de l'accès à l'eau potable.

135 **Contribuer au rapprochement des peuples**, au partage des idées, au développement de la citoyenneté et de la solidarité internationale.

LA LISTE

Printemps Auscitain

« La liste que je conduis est issue d'une démarche citoyenne motivée par le goût de l'engagement et de l'action publique. Liés par des valeurs communes, concentrés sur les préoccupations du quotidien, nous avons trouvé une nouvelle manière, ouverte et participative, de nous mettre au service de nos concitoyens et du bien commun. »

Michaël Aurora

1


Michaël Aurora
54 ans, collaborateur parlementaire, conseiller départemental

2


Bénédicte Mello
52 ans, chargée de projets, vice-présidente de l'agglomération et conseillère municipale sortante

3


Franck Montaugé
64 ans, ingénieur, conseiller municipal sortant, sénateur du Gers

4


Isabelle Avezac
64 ans, cadre de la fonction publique d'État

5


Rui Oliveira-Santos
61 ans, enseignant, vice-président de l'agglomération et conseiller municipal sortant

6


Marie-Hélène Claverie
65 ans, métier du cinéma, retraitée

7


Philippe Marcellin
65 ans, directeur de centre de formation pour adultes, retraité, conseiller municipal délégué sortant

8


Leïla Khabbal
48 ans, agent hospitalier

9


Marc Pérez
68 ans, chargé d'études Connaissance des territoires, retraité

10


Karine Clark
53 ans, infirmière

11


Christophe Arrieu
46 ans, commerçant

12


Fabienne Bonzom
56 ans, aide-soignante

13


Jacques Prenassi
67 ans, cadre territorial retraité

14


Caroline Bedué
56 ans, employée de bureau

15


Gérard Andrieu
74 ans, cadre CPAM retraité, conseiller municipal sortant

16


Elodie Barreau
42 ans, graphiste

17


Pierre Lascombes
76 ans, commissaire divisionnaire de la police nationale retraité

18


Messaouda Adda
60 ans, éducatrice spécialisée

19


Jean Heuclin
76 ans, cadre retraité

20


Salwa Combes
31 ans, infirmière, sapeur pompier volontaire

21


Corto Centène-Bolognini
20 ans, étudiant à l'École normale supérieure

22


Claudine Augé
63 ans, fonctionnaire territoriale retraitée





23

Henri Chavarot
68 ans, professeur des écoles retraité, adjoint au maire et conseiller communautaire sortant



24

Fatima Ardjem
36 ans, ambulancière



25

Franck Gasverde
56 ans, enseignant



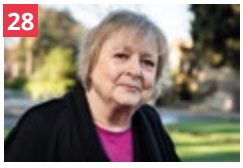
26

France David
61 ans, artiste chorégraphique, metteuse en scène



27

Claude Champetier
74 ans, inspecteur Jeunesse et sports retraité



28

Sylviane Baudois
78 ans, journaliste retraitée, adjointe au maire et conseiller communautaire sortante



29

Didier Brescon
65 ans, retraité



30

Aïssatou N'Diaye
66 ans, agent de gestion administrative



31

Florent Simonin
54 ans, chef d'atelier



32

Marie-Christine Namartre
69 ans, attachée territoriale retraitée



33

Pierre Sandrini
78 ans, enseignant retraité



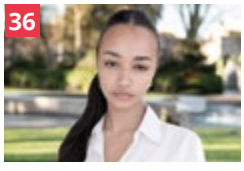
34

Louise Laffargue
67 ans, préparatrice en pharmacie retraitée



35

Jean-François Despax
67 ans, médecin généraliste



36

Amélie Faure,
18 ans, étudiante
(candidate supplémentaire)



37

Michel Melliet
59 ans, commercial
(candidat supplémentaire)

Le cœur à Auch

Les 15 et 22 mars 2026, votez

Michaël

AURORA

PRINTEMPS AUSCITAIN